

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 9 (1895)

Artikel: Les armes d'une famille bernoise éteinte
Autor: Mulinen, W.-F. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-744845>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Archives HÉRALDIQUES Suisses

Organe de la Société Suisse d'Héraldique
paraissant à Neuchâtel

Adresser les communications à M. JEAN GRELLET
président du Comité de Rédaction.

Les armes d'une famille bernoise éteinte



Occupé d'une étude sur les vitraux des églises du Canton de Berne, je rencontre parfois des armes, qui malgré toutes les recherches ne peuvent être déterminées. Tel était le cas d'un beau vitrail de Grossaffoltern, village situé entre Berne et Bienne.

Nombre de nos églises, on le sait bien, contiennent encore une quantité de ces chefs-d'œuvre d'art : Lauperswyl, Sumiswald, Münchenbuchsee, Hindelbank, Utzenstorf, Ursenbach et Worb possèdent de véritables trésors en ce genre. Les vitraux de Grossaffoltern, pas aussi nombreux, ne sont pas moins beaux, et datent tous du commencement du XVI^e siècle.

Il y a une Vierge, les St-Vincent et St-Ours, les armes de Berne, et dans la nef, les armes de la petite ville d'Aarberg, ainsi que les suivantes : coupé de gueules à deux bois de cerf d'or, posés en fasce et de sable. Le tenant est un saint debout, vêtu d'une robe bleue et d'un manteau

rouge et portant dans la droite une hallebarde. Quelles sont ces armes?

Il y a deux ans, on a trouvé, lors de grands travaux de restauration, dans la cathédrale de Berne plusieurs pierres tombales, dont l'une représente les mêmes armes, avec les lettres inscrites en dessus J. M.

M. Türlér, archiviste, soupçonna qu'il s'agissait de Jean Murer (Maurer), doyen du chapitre de St-Vincent, qui en cette qualité pouvait fort bien être enseveli dans la cathédrale. En même temps, M. L. Gers-ter, pasteur à Kappelen près d'Aarberg, songeait, pour le vitrail, à un autre Murer, qui fut bailli d'Aarberg.

Peu après, M. Turler vit à un document des archives de Berne de 1488 un sceau portant les mêmes armes avec la seule différence qu'il y a trois bois de cerf au lieu de deux ; la légende porte : S. Joh. Morer-cus-bern. Il s'agit, d'après le document, de Jean Murer, chanoine de Berne. Cette découverte fut décisive. C'est bien lui qui est enterré dans la cathédrale.

On voit encore dans le cartulaire de Ruggisberg de 1520, conservé à la bibliothèque de Fribourg, sur la première page trois écus. L'un est aux armes de ce monastère : d'azur à l'épée et la clef d'argent emman-chées d'or et passées en sautoir. Le second donne les armes en question et le troisième celles de la famille d'Erlach, de gueules au plat d'argent chargé d'un chevron de sable. Ruggisberg fut supprimé en 1484 et ses biens revenaient au chapitre de Berne, dont Murer était alors prévôt. Les d'Erlach en possédèrent l'avouerie depuis qu'ils l'avaient héritée des Krauchthal en 1424.

Nous donnons ci-joint réduit de moitié, un fac-simile des trois écussons du cartulaire dont M. l'abbé Gremaud a bien voulu me com-muniquer une copie.

Il n'y a donc plus de doute, que le vitrail de Grossaffoltern regarde la famille Murer.

Elle est éteinte depuis bien longtemps. On n'en connaît même fort peu de membres : Matthias et trois Jean, qui furent du Conseil des Deux cents à Berne à la fin du XV^e et au XVI^e siècles. Leu ne fait pas même mention du prévôt.

Matthias, d'après les « Osterbücher », fit aussi partie du Grand Conseil, de 1496 à 1499, de 1505 à 1511 et de 1519 à 1528. Entre-temps, probablement, il a pris part aux guerres d'Italie comme nombre de ses collègues. De 1520 à 1527 il fut bailli d'Aarberg dont dépendait le beau village d'Affoltern.

Voilà pourquoi le vitrail d'Aarberg se trouve aussi dans l'église. La dernière mention que nous trouvons de lui, est l'achat qu'il fit en 1528, au prix de 500 livres, de la maison des chevaliers de St-Antoine, à la rue de la Poste d'aujourd'hui.

A qui nous objecterait, que l'écu appartient plutôt à un ecclésiasti-que, parce qu'il a pour tenant un saint, nous pourrions facilement prou-ver que l'habitude de choisir des saints ou des anges pour tenants a été très générale. Peut-être le bailli a-t-il choisi St Matthieu l'évangéliste, d'après son nom de baptême. Trois des autres vitraux sont de 1524; Murer aura donné les siens vers la même année.

Quant au prévôt, je ne sais pas, si c'est son frère. En 1488 Custos, de 1493 à 1508 doyen, il fut élu prévôt le 27 août 1508. Devenu infirme, il abdiqua en 1523 et mourut après la réformation.

W.-F. DE MULINEN.